

RÔLE DU PRESIDENT DE JURY - GP
Désigné par la CTR

- Présider la réunion de jury
- Il composera les jurys avec l'aide du délégué CTR
- Signer les attestations de conservation des groupes pratiques ou théoriques
- Vérifier les bordereaux et feuilles de notes avec le représentant CTR
- Toute épreuve déclarée « non faite » est éliminatoire
- Aucune note ne peut être communiquée aux candidats, sauf celles inscrites au passeport pour le groupe acquis
- En cas d'incident, il devra avertir immédiatement la CTR
- Tout ce qui est dit en réunion de jury ne doit pas être divulgué
- Il travaillera en étroite collaboration avec le délégué CTR

La moindre erreur d'enregistrement bloque tout le système des cartes FFESSM. En cas de problème, en référer à Anne-Solange DESSERTINE (dessertine6667@free.fr – 06 61 23 22 92)